

A.S.A de SAINT ANDRE D'ALLAS  
Le Pignier  
24200 SAINT ANDRE D'ALLAS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 03/03/2022 à 10 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Saint André d'Allas s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BOUYSSOU Roland.

Mr ALBIE Jacques est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_1**

**Objet :** Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr ALBIE Jacques après s'être fait présenter :

- \* le Budget Primitif,
- \* le détail des mandats délivrés,
- \* les bordereaux de titres de recette,
- \* le Compte Administratif.

Considérant que Mr BOUYSSOU Roland, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr ALBIE Jacques







Le Président,  
Mr BOUYSSOU Roland



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.

Liste d'émargement du syndicat

Date : ..... 03 MARS 2022 .....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
<b>MR ALBIE JACQUES</b> CALVIES 24200 ST-ANDRE-D'ALLAS	Vice Président		
<b>MR BOUYSSOU ROLAND</b> LE PIGNE 24200 ST-ANDRÉ-D'ALLAS	Président		
<b>MR FARGETOU JEAN-FRANCOIS</b> PEINCH HAUT 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		
<b>MR ROYERE REGIS</b> LA FERME DE NEGELUT 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		

A.S.A de SAINT ANDRE D'ALLAS  
Le Pignier  
24200 SAINT ANDRE D'ALLAS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 03/03/2022 à 10 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Saint André d'Allas s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BOUYSSOU Roland.

Mr ALBIE Jacques est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_2**

**Objet : Affectation du résultat de l'exercice**

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUYSSOU Roland, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2021 et avoir constaté:

- le résultat de fonctionnement à affecter:

* résultat de l'exercice:	3 858.89 €
* résultat antérieur:	14 238.98 €
* TOTAL A AFFECTER :	18 097.87 €

- le besoin de financement de la section d'investissement:

* solde d'exécution cumulé:	- 8 925.85 €
* solde des restes à réaliser	0€
* Total du BESOIN DE FINANCEMENT:	8 925.85 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

* couverture du besoin de financement de la section d'investissement:	8 925.85 €
* affectation complémentaire en "réserves" :	0 €
* reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2022 :	9 172.02 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr ALBIE Jacques


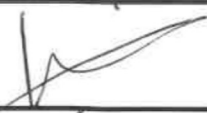

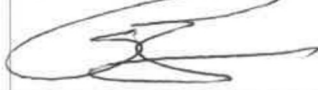


Le Président,  
Mr BOUYSSOU Roland



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.

**MAIRIE 24200 ST ANDRE D'ALLAS****Liste d'émargement du syndicat****Date :..... 03 MARS 2022.....**

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
<b>MR ALBIE JACQUES</b> CALVIES 24200 ST-ANDRE-D'ALLAS	Vice Président		
<b>MR BOUYSSOU ROLAND</b> LE PIGNE 24200 ST-ANDRÉ-D'ALLAS	Président		
<b>MR FARGETOU JEAN-FRANCOIS</b> PEINCH HAUT 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		
<b>MR ROYERE REGIS</b> LA FERME DE NEGELUT 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		



A.S.A de SAINT ANDRE D'ALLAS  
Le Pignier  
24200 SAINT ANDRE D'ALLAS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 03/03/2022 à 10 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Saint André d'Allas s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BOUYSSOU Roland.

Mr ALBIE Jacques est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_3**

**Objet :** Approbation du compte de gestion du receveur

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUYSSOU Roland, Président, après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même exercice.

CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice 2021 au Receveur de l'Association.


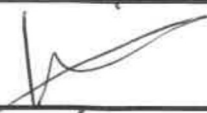

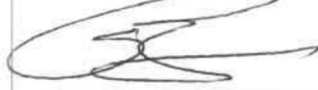
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr ALBIE Jacques

Le Président,  
Mr BOUYSSOU Roland

**MAIRIE 24200 ST ANDRE D'ALLAS****Liste d'émargement du syndicat**Date :..... 03 MARS 2022 .....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
<b>MR ALBIE JACQUES</b> CALVIES 24200 ST-ANDRE-D'ALLAS	Vice Président		
<b>MR BOUYSSOU ROLAND</b> LE PIGNE 24200 ST-ANDRÉ-D'ALLAS	Président		
<b>MR FARGETOU JEAN-FRANCOIS</b> PEINCH HAUT 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		
<b>MR ROYERE REGIS</b> LA FERME DE NEGELUT 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		

A.S.A de SAINT ANDRE D'ALLAS  
Le Pignier  
24200 SAINT ANDRE D'ALLAS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 03/03/2022 à 10 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Saint André d'Allas s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BOUYSSOU Roland.

Mr ALBIE Jacques est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_4**

**Objet :** Vote du Budget Primitif 2022

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUYSSOU Roland, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2022,

Le président demande au membre du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel.

Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes sont justifiés,

Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le budget primitif 2022

D'AUTORISER le président, en tant que besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virements de crédit qui s'avèreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,





Le Secrétaire de séance,  
Mr ALBIE Jacques

Le Président,  
Mr BOUYSSOU Roland

ASA 01106  
24200 SAINT-ANDRE-D'ALLAS

**MAIRIE 24200 ST ANDRE D'ALLAS****Liste d'émargement du syndicat**

Date :..... 03 MARS 2022 .....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
<b>MR ALBIE JACQUES</b> CALVIES 24200 ST-ANDRE-D'ALLAS	Vice Président		
<b>MR BOUYSSOU ROLAND</b> LE PIGNE 24200 ST-ANDRÉ-D'ALLAS	Président		
<b>MR FARGETOU JEAN-FRANCOIS</b> PEINCH HAUT 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		
<b>MR ROYERE REGIS</b> LA FERME DE NEGELUT 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		

A.S.A de SAINT ANDRE D'ALLAS  
Le Pignier  
24200 SAINT ANDRE D'ALLAS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 03/03/2022 à 10 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Saint André d'Allas s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BOUYSSOU Roland.

Mr ALBIE Jacques est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_5**

**Objet :** Approbation du contrat de service avec l'ADHA24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUYSSOU Roland, Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2022.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA24

De DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA24 et au contrat de service 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr ALBIE Jacques



Le Président,  
Mr BOUYSSOU Roland







Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.



**MAIRIE 24200 ST ANDRE D'ALLAS****Liste d'émargement du syndicat**

Date : ..... 03 MARS 2022 .....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
<b>MR ALBIE JACQUES</b> CALVIES 24200 ST-ANDRE-D'ALLAS	Vice Président		
<b>MR BOUYSSOU ROLAND</b> LE PIGNE 24200 ST-ANDRÉ-D'ALLAS	Président		
<b>MR FARGETOU JEAN-FRANCOIS</b> PEINCH HAUT 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		
<b>MR ROYERE REGIS</b> LA FERME DE NEGELUT 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		

A.S.A de SAINT ANDRE D'ALLAS  
Le Pignier  
24200 SAINT ANDRE D'ALLAS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 03/03/2022 à 10 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Saint André d'Allas s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BOUYSSOU Roland.

Mr ALBIE Jacques est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_6**

**Objet :** Approbation de la tarification 2022

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUYSSOU Roland, Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2021 avec l'analyse des couts de reviens des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2022 :

- Abonnement usage agricole : 280,00 € / module - appel en Juin
- Compteur usage domestique : 55,00 € / petit compteur – appel en Juin
- consommation: 0,23 € / m3 appel en Novembre
- consommation sous convention : 0.30 € /m3 appel en Novembre

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER cette tarification pour l'année 2022

D'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr ALBIE Jacques

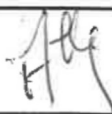
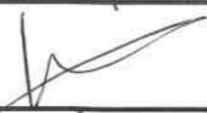

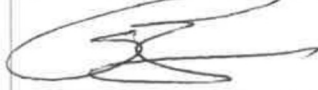


Le Président,  
Mr BOUYSSOU Roland



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.

**MAIRIE 24200 ST ANDRE D'ALLAS****Liste d'émargement du syndicat****Date :..... 03 MARS 2022 .....**

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
<b>MR ALBIE JACQUES</b> CALVIES 24200 ST-ANDRE-D'ALLAS	Vice Président		
<b>MR BOUYSSOU ROLAND</b> LE PIGNE 24200 ST-ANDRÉ-D'ALLAS	Président		
<b>MR FARGETOU JEAN-FRANCOIS</b> PEINCH HAUT 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		
<b>MR ROYERE REGIS</b> LA FERME DE NEGELUT 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		

A.S.A de SAINT ANDRE D'ALLAS  
Le Pignier  
24200 SAINT ANDRE D'ALLAS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 03/03/2022 à 10 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Saint André d'Allas s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BOUYSSOU Roland.

Mr ALBIE Jacques est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_7**

**Objet :** Facturation des frais de raccordement

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUYSSOU Roland, Président, examine les frais engagés par l'ASA pour la mise en place d'une prise sur la canalisation de remplissage de la réserve d'eau afin que Mr Materne Bruno puisse prélever de l'eau.

Le président présente un projet de convention de fourniture d'eau et propose que les frais engagés pour la mise en place de la prise d'eau qui s'élèvent à 3 091.50 € lui soient facturés.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide :

De facturer à Mr MATERNE Bruno la somme de 3 091.50 € HT pour Frais de mise en place d'une prise d'eau sur la canalisation de remplissage.

D'autorisé le Président à signer la convention de fourniture d'eau avec Mr MATERNE Bruno - 4020 Route de Vezac 24200 SAINT ANDRE D'ALLAS

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr ALBIE Jacques






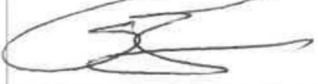
Le Président,  
Mr BOUYSSOU Roland



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.

**Liste d'émargement du syndicat**

Date :..... 03 MARS 2022 .....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
<b>MR ALBIE JACQUES</b> CALVIES 24200 ST-ANDRE-D'ALLAS	Vice Président		
<b>MR BOUYSSOU ROLAND</b> LE PIGNE 24200 ST-ANDRÉ-D'ALLAS	Président		
<b>MR FARGETOU JEAN-FRANCOIS</b> PEINCH HAUT 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		
<b>MR ROYERE REGIS</b> LA FERME DE NEGELUT 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		



A.S.A de SAINT ANDRE D'ALLAS  
Le Pignier  
24200 SAINT ANDRE D'ALLAS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 03/03/2022 à 10 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Saint André d'Allas s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BOUYSSOU Roland.

Mr ALBIE Jacques est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_8**

**Objet :** Approbation de la base de répartition des dépenses

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUYSSOU Roland, Président, se fait présenter la base de répartition des dépenses 2021 ainsi que les demandes de modification reçues.

MR et Mme CONSTANT Michel et Jeanine - Sybanque – 24200 Sarlat ont sollicité le raccordement de leurs parcelles au réseau et les travaux sont en cours de réalisation. Il sera donc facturé la souscription de 2 modules pour l'année 2022.

Mr ROYERE Régis précise qu'il a raccordé de nouvelles parcelles au réseau et sollicite l'attribution de 4 modules complémentaires.  
La facturation sera établit a la SCEA ROYERE

Le Président précise qu'une assemblée des propriétaires extraordinaire sera organisée afin de proposer l'intégration des nouvelles parcelles de Mr et Mme CONSTANT et de Mr ROYERE au périmètre de l'ASA.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide d'approuver la base de répartition suivante :

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.

LOCATAIRE		PROPRIETAIRE		Module	Petit Compteur
ALBIE	FRANCOISE	ALBIE	JACQUES	2	1
ASSOCIATION	CIRCUIT DE BONNET	ASSOCIATION	CIRCUIT DE BONNET	2	0
DELIBIE	PIERRETTE	DELIBIE	PIERRETTE	2	0
EARL	LA FERME DE SARLAT	AUDY	CHRISTIAN	2	1
FDA	GREDER	FDA	GREDER	0	1
GAEC	DU PIGNIER	PEYRAT	JOSETTE	2	0
GAEC	DU PIGNIER	PRADIER	CATHERINE	2	0
GAEC	DU PIGNIER	BOUYSSOU	ROLAND	4	1
LEROUX	BERNARD	LEROUX	BERNARD	2	0
MONGIE	STEPHANE	MONGIE	STEPHANE	2	1
PRADIER	CATHERINE	PRADIER	CATHERINE	2	2
SARL	ROYERE	ROYERE	REGIS	8	2
SCEA	DE LA BRAUGE	PHILIP	EVELYNE	2	0
SCEA	FARGETOU	FARGETOU	JEAN-FRANCOIS	6	0
VERRET	MICHEL	VERRET	MICHEL	2	0
CONSTANT	Michel et Jeanine	CONSTANT	Michel et Jeanine	2	0

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

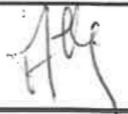


Le Secrétaire de séance,  
Mr ALBIE Jacques

Le Président,  
Mr BOUYSSOU Roland

ASA d'irrigation  
NOTO ST-ARRE-VALAT

Liste d'émargement du syndicat

Date :..... 03 MARS 2022 .....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR ALBIE JACQUES CALVIES 24200 ST-ANDRE-D'ALLAS	Vice Président		
MR BOUYSSOU ROLAND LE PIGNE 24200 ST-ANDRÉ-D'ALLAS	Président		
MR FARGETOU JEAN-FRANCOIS PEINCH HAUT 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		
MR ROYERE REGIS LA FERME DE NEGELUT 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		